

AMENDEMENT DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

« Fonds VMRR pour les solutions mobilités dans les communes rurales »

Cadre réservé à l'administration :

Commission :

N° ou nom du
Programme ou du
rapport :

SESSION DU 18 décembre 2025

AMENDEMENT AVEC IMPACT BUDGETAIRE :

-modification d'AE : **X** / AP : **X** / CP : ☐

AMENDEMENT SANS IMPACT BUDGETAIRE : ☐

Nom et numéro du rapport :

T303 Déployer des services de transport en proximité

En décembre 2024, la majorité régionale a décidé de façon unilatérale de couper drastiquement dans les dépenses de fonctionnement et de renoncer à développer des services publics régionaux concernant la mobilité. Pourtant, ces derniers sont indispensables pour atteindre les objectifs de report modal fixé dans le SRADDET, nous proposons la création d'un fonds solutions mobilités dans les communes rurales grâce aux recettes du versement mobilité régional rural qui permettra :

- De soutenir financièrement les solutions mobilités dans les communes rurales comme l'autopartage

D'ajouter le paragraphe suivant

D'approuver et d'affecter l'inscription au Budget primitif 2026 d'une dotation de 5 000 000€ d'autorisations d'engagement et 10 000 000€ d'autorisation de programme pour la création d'un fonds solutions mobilité pour les communes rurales.



Lucie Etonno
Conseillère régionale
du groupe L'écologie ensemble



Matthias Travel
Conseiller régional
du groupe L'écologie ensemble